ОО/НО

## **BURKINA FASO**

Unité-Progrès-Justice

DECRET N° 2011-\_683/PRES/PM/MAECR/ MEF/MAH portant ratification de l'accord de don n° H 727-BF conclu le 4 juillet 2011 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du projet pôle de croissance de Bagré (PPCB).

> Visa CF N 0550 07-10-2011

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n° 2011-208/PRES du 18 avril 2011 portant nomination du Premier Ministre;

VU le décret n°2011-237/PRES/PM du 21 avril 2011 portant composition du Gouvernement;

VU la décision n° 2011-020/CC du 21 septembre 2011 sur la conformité à la Constitution de l'accord de don n° H 727-BF conclu le 4 juillet 2011 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du projet pôle de croissance de Bagré (PPCB);

VU l'ordonnance n° 2011- 012/PRES du 23 septembre 2011 portant autorisation de ratification de l'accord de don n° H 727-BF conclu le 4 juillet 2011 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du projet pôle de croissance de Bagré (PPCB);

VU le décret n°2011-329/PRES/PM/SGG-CM du 06 juin 2011 portant attributions des membres du Gouvernement;

## **DECRETE**

ARTICLE 1: Est ratifié l'accord de don n° H 727-BF conclu le 4 juillet 2011 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du projet pôle de croissance de Bagré (PPCB).

## ARTICLE 2:

Le don d'un montant de cinquante sept milliards cinq cent millions (57 500 000 000) FCFA sera entièrement consacré au financement dudit projet tel que décrit dans l'accord et ses annexes.

## ARTICLE 3:

Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale, le Ministre de l'économie et des finances et le Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 23 septembre 2011

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre de l'économie et des finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale

Blaise COMPAORE

Yipènè Djibrill BASSOLE

Le Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique

Laurent SEDOGO